

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 1^{er} avril à 20 heures, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel RICHARD, Maire.

ARTAUD Clément	exc	JACQUET Katia	exc	NOUVEAU Raphaël	X
BRUNET Cédric	X	MARICHIAL Audrey	X	PLANCHON Nicolas	X
COIGNUS Stéphane	X	MOUGIN Aurélien	proc	RICHARD Michel	X
		MOUGIN Bruno	X	THOMET Pierre	exc
GRENOT Sandra	X	NOEL Claire	exc	VOYNNET Bernard	X

Secrétaire : Audrey MARICHIAL

Absents excusés : Clément ARTAUD, Pierre THOMET, Katia JACQUET, Claire NOEL, Aurélien MOUGIN (pouvoir à Bruno MOUGIN)

N°01/2025

COMPTE DE GESTION 2024 - BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2024 du budget ASSAINISSEMENT dressé par le Service de Gestion Comptable.

Le compte de gestion 2024 s'avère conforme en ses écritures au Compte administratif 2024.

Après avoir constaté que le résultat global de clôture est égal à celui du Compte administratif 2024 autant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024 par le Service de Gestion Comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote : unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme

Le Maire, Michel RICHARD

Affichée le : 03/04/2025
Convocation : 25/03/2025

Nombre de conseillers : 15				
En exercice	Présents	Votants	Absents	exclus
14	9	10	5	0

11302 - ASSAINISSEMENT-ESPRELS

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
Observations :

Exercice 2024

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **ASSAINISSEMENT-ESPRELS** pendant l'année 2024 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le 14/04/2025 par l'organe délibérant.

A, le

14/04/2025

Le Maire,
Michel RICHARD



Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le

ID : 070-217002195-20250401-0125CGASSAINIST-DE



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

111302 - ASSAINISSEMENT-ESPRELS

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services					
a					
caractère industriel et commercial	102 127,52		-2 982,06		99 145,46
ASSAINISSEMENT-ESPRELS	233 074,47		31 452,79		264 527,26
Investissement	335 201,99		28 470,73		363 672,72
Fonctionnement	335 201,99		28 470,73		363 672,72
Sous-Total	335 201,99		28 470,73		363 672,72
TOTAL III	335 201,99		28 470,73		363 672,72
TOTAL I + II + III	335 201,99		28 470,73		363 672,72

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le

ID : 070-217002195-20250401-0125CGASSAINIST-DE



Résultats budgétaires de l'exercice

11302 - ASSAINISSEMENT-ESPRELS

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 916 942,00	280 456,00	3 197 398,00
Titres de recette émis (b)	12 897,00	65 249,17	78 146,17
Réductions de titres (c)		11 400,00	11 400,00
Recettes nettes (d = b - c)	12 897,00	53 849,17	66 746,17
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 916 942,00	280 456,00	3 197 398,00
Mandats émis (f)	15 879,06	22 396,38	38 275,44
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	15 879,06	22 396,38	38 275,44
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		31 452,79	28 470,73
(h - d) Déficit	2 982,06		

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le



ID : 070-217002195-20250401-0125CGASSAINIST-DE

République Française	Canton	Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Département	VILLERSEXEL	Reçu en préfecture le 08/04/2025
HAUTE-SAONE	Arrondissement	Publié le ESPRELS
	LURE	ID : 070-217002195-20250401-0225CG2024FORET-DE

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 1^{er} avril à 20 heures, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel RICHARD, Maire.

ARTAUD Clément	exc	JACQUET Katia	exc	NOUVEAU Raphaël	X
BRUNET Cédric	x	MARICHIAL Audrey	X	PLANCHON Nicolas	X
COIGNUS Stéphane	x	MOUGIN Aurélien	proc	RICHARD Michel	X
		MOUGIN Bruno	x	THOMET Pierre	exc
GRENOT Sandra	x	NOEL Claire	exc	VOYNNET Bernard	X

Secrétaire : Audrey MARICHIAL

Absents excusés : Clément ARTAUD, Pierre THOMET, Katia JACQUET, Claire NOEL, Aurélien MOUGIN (pouvoir à Bruno MOUGIN)

N° 02/2025 COMPTE DE GESTION 2024 – BUDGET FORET

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2024 du budget FORET dressé par le Service de Gestion Comptable.

Le compte de gestion 2024 s'avère conforme en ses écritures au Compte administratif 2024.

Après avoir constaté que le résultat global de clôture est égal à celui du Compte administratif 2024 autant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024 par le Service de Gestion Comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote : unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme

Le Maire, Michel RICHARD



Affichée le : 03/04/2025
Convocation : 25/03/2025

Nombre de conseillers : 15				
En exercice	Présents	Votants	Absents	exclus
14	9	10	5	0

11303 - FORETS-ESPRELS

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Exercice 2024

Page des signatures

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte. Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de FORETS-ESPRELS pendant l'année 2024 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

11/4/2025

Le Maire,
MICHEL RICHARD

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le

ID : 070-217002195-20250401-0225CG2024FORET-DE



N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 070047

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC LOXEUIL-LES-BAINS

ETABLISSEMENT : FORETS-ESPRESLS
ETAT : II-2

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

11303 - FORETS-ESPRESLS

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif FORETS-ESPRESLS Investissement Fonctionnement	-15 688,40 212 078,44 196 390,04	26 688,40 26 688,40	14 877,75 13 766,50 28 644,25		-810,65 199 156,54 198 345,89
TOTAL II	196 390,04	26 688,40	28 644,25		198 345,89
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	196 390,04	26 688,40	28 644,25		198 345,89

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le

ID : 070-217002195-20250401-0225CG2024FORET-DE



Résultats budgétaires de l'exercice

11303 - FORETS-ESPRESIS

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	76 688,00	247 590,00	324 278,00
Titres de recette émis (b)	26 688,40	143 609,64	170 298,04
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	26 688,40	143 609,64	170 298,04
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	76 688,00	239 710,00	316 398,00
Mandats émis (f)	11 810,65	129 843,14	141 653,79
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	11 810,65	129 843,14	141 653,79
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	14 877,75	13 766,50	28 644,25
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le

ID : 070-217002195-20250401-0225CG2024FORET-DE



République Française	Canton	Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Département	VILLERSEXEL	Reçu en préfecture le 08/04/2025
HAUTE-SAONE	Arrondissement	Publié le ESPRELS
	LURE	ID : 070-217002195-20250401-0325CGLOTVOIEVE-DE

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 1^{er} avril à 20 heures, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel RICHARD, Maire.

ARTAUD Clément	exc	JACQUET Katia	exc	NOUVEAU Raphaël	X
BRUNET Cédric	X	MARICHIAL Audrey	X	PLANCHON Nicolas	X
COIGNUS Stéphane	X	MOUGIN Aurélien	proc	RICHARD Michel	X
		MOUGIN Bruno	X	THOMET Pierre	exc
GRENOT Sandra	X	NOEL Claire	exc	VOYNNET Bernard	X

Secrétaire : Audrey MARICHIAL

Absents excusés : Clément ARTAUD, Pierre THOMET, Katia JACQUET, Claire NOEL, Aurélien MOUGIN (pouvoir à Bruno MOUGIN)

N° 03/2025

COMPTE DE GESTION 2024 – BUDGET LOTISSEMENT « LA VOIE VERTE »

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2024 du budget lotissement « La Voie Verte » dressé par le Service de Gestion Comptable.

Le compte de gestion 2024 s'avère conforme en ses écritures au Compte administratif 2024.

Après avoir constaté que le résultat global de clôture est égal à celui du Compte administratif 2024 autant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024 par le Service de Gestion Comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote : à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme

Le Maire, Michel RICHARD



Affichée le : 03/04/2025
Convocation : 25/03/2025

Nombre de conseillers : 15				
En exercice	Présents	Votants	Absents	exclus
14	9	10	5	0

11304 - LOT DE LA VOIE VERTE-ESPRELS

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
Observations :

Exercice 2024

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **LOT DE LA VOIE VERTE-ESPRELS** pendant l'année 2024 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le 11/4/2025 par l'organe délibérant.

11/4/2025

Le Maire
Michel RICHARD



A , le

A , le

A , le

Résultats budgétaires de l'exercice

11304 - LOT DE LA VOIE VERTE-ESPRES

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	499 630,90	501 633,27	1 001 264,17
Titres de recette émis (b)	385 243,97	304 531,83	689 775,80
Réductions de titres (c)	171 425,00		171 425,00
Recettes nettes (d = b - c)	213 818,97	304 531,83	518 350,80
DEPENSES			
Autorisations budgétaires Totales (e)	499 630,90	501 633,27	1 001 264,17
Mandats émis (f)	218 819,33	390 244,33	609 063,66
Annulations de mandats (g)		171 425,00	171 425,00
Dépenses nettes (h = f - g)	218 819,33	218 819,33	437 638,66
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	5 000,36	85 712,50	80 712,14
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le



ID : 070-217002195-20250401-0325CGLOTVOIEVE-DE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

11304 - LOT DE LA VOIE VERTE-ESPRELS

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif LOT DE LA VOIE VERTE- ESPRELS	-229 495,87		-5 000,36		-234 496,23
Investissement	147 058,24		85 712,50		232 770,74
Fonctionnement	-82 437,63		80 712,14		-1 725,49
Sous-Total	-82 437,63		80 712,14		-1 725,49
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-82 437,63		80 712,14		-1 725,49

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 1^{er} avril à 20 heures, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel RICHARD, Maire.

ARTAUD Clément	exc	JACQUET Katia	exc	NOUVEAU Raphaël	X
BRUNET Cédric	X	MARICHIAL Audrey	X	PLANCHON Nicolas	X
COIGNUS Stéphane	X	MOUGIN Aurélien	proc	RICHARD Michel	X
		MOUGIN Bruno	X	THOMET Pierre	exc
GRENOT Sandra	X	NOEL Claire	exc	VOYNET Bernard	X

Secrétaire : Audrey MARICHIAL

Absents excusés : Clément ARTAUD, Pierre THOMET, Katia JACQUET, Claire NOEL, Aurélien MOUGIN (pouvoir à Bruno MOUGIN)

N° 04/2025

COMPTE DE GESTION 2024 - BUDGET COMMUNE

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2024 du budget COMMUNE dressé par le Service de Gestion Comptable.

Le compte de gestion 2024 s'avère conforme en ses écritures au Compte administratif 2024.

Après avoir constaté que le résultat global de clôture est égal à celui du Compte administratif 2024 autant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024 par le Service de Gestion Comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote : à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme

Le Maire, Michel RICHARD



Affichée le : 03/04/2025
Convocation : 25/03/2025

Nombre de conseillers : 15				
En exercice	Présents	Votants	Absents	exclus
14	9	10	5	0

11300 - ESPRELS

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
Observations :

Exercice 2024

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de ESPRELS pendant l'année 2024 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le 11/4/2025 par l'organe délibérant.

A , le

Le Maire,
Michel RICHARD



Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le
ID : 070-217002195-20250401-0425CG2024COMMU-DE



Résultats budgétaires de l'exercice

11300 - ESPRELS

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 173 826,43	1 635 725,43	2 809 551,86
Titres de recette émis (b)	200 270,63	731 232,80	931 503,43
Réductions de titres (c)		164,65	164,65
Recettes nettes (d = b - c)	200 270,63	731 068,15	931 338,78
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 173 826,43	1 629 284,43	2 803 110,86
Mandats émis (f)	147 233,03	510 883,06	658 116,09
Annulations de mandats (g)		1 430,48	1 430,48
Dépenses nettes (h = f - g)	147 233,03	509 452,58	656 685,61
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	53 037,60	221 615,57	274 653,17
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le

ID : 070-217002195-20250401-0425CG2024COMMU-DE



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

11300 - ESPRELS

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	-64 552,79		53 037,60		-11 515,19
Fonctionnement	1 073 162,15	72 552,79	221 615,57		1 222 224,93
TOTAL I	1 008 609,36	72 552,79	274 653,17		1 210 709,74
II - Budgets des services à caractère administratif					
11303-FORETS-ESPRELS					
Investissement	-15 688,40		14 877,75		-810,65
Fonctionnement	212 078,44	26 688,40	13 766,50		199 156,54
Sous-Total	196 390,04	26 688,40	28 644,25		198 345,89
11304-LOT DE LA VOIE VERTE-ESPRELS					
Investissement	-229 495,87		-5 000,36		-234 496,23
Fonctionnement	147 058,24		85 712,50		232 770,74
Sous-Total	-82 437,63		80 712,14		-1 725,49
TOTAL II	113 952,41	26 688,40	109 356,39		196 620,40
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
11302-ASSAINISSEMENT-ESPRELS					
Investissement	102 127,52		-2 982,06		99 145,46
Fonctionnement	233 074,47		31 452,79		264 527,26
Sous-Total	335 201,99		28 470,73		363 672,72
TOTAL III	335 201,99		28 470,73		363 672,72
TOTAL I + II + III	1 457 763,76	99 241,19	412 480,29		1 771 002,86

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le

ID : 070-217002195-20250401-0425CG2024COMMU-DE

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 1^{er} avril à 20 heures, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Sandra GRENOT, Adjointe.

ARTAUD Clément	exc	JACQUET Katia	exc	NOUVEAU Raphaël	X
BRUNET Cédric	X	MARICHIAL Audrey	X	PLANCHON Nicolas	X
COIGNUS Stéphane	X	MOUGIN Aurélien	proc	RICHARD Michel	
		MOUGIN Bruno	X	THOMET Pierre	exc
GRENOT Sandra	X	NOEL Claire	exc	VOYNNET Bernard	X

Secrétaire : Audrey MARICHIAL

Absents excusés : Clément ARTAUD, Pierre THOMET, Katia JACQUET, Claire NOEL, Aurélien MOUGIN (pouvoir à Bruno MOUGIN)

N° 05/2025 COMPTE ADMINISTRATIF 2024 - BUDGET ASSAINISSEMENT

Sous la présidence de Madame Sandra GRENOT, adjointe, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2024 qui s'établit ainsi :

CA 2024			
FONCTIONNEMENT			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Report N-1		233074.47	264527.26
Op. année	22396.38	53849.17	
	22396.38	286923.64	
INVESTISSEMENT			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Report N-1		102127.52	99145.46
Op. année	15879.06	12897.00	
	15879.06	115024.52	

Vote : à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus
Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme

Le Maire, Michel RICHARD



Affichée le : 03/04/2025
Convocation : 25/03/2025

Nombre de conseillers : 15				
En exercice	Présents	Votants	Absents	exclus
14	8	9	5	0

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV

D


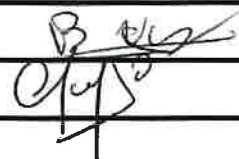






Nombre de membres en exercice : 14
 Nombre de membres présents : 8
 Nombre de suffrages exprimés : 9
 VOTES :
 Pour : 9
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 25/3/2025

Présenté par (1), Sandra GRENOT
 A le 11/4/2025
 (1).



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A, le 11/4/2025
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Audrey MARICHIAL	
Aurélien MOUGIN	Procurator à Bruno MOUGIN
Bernard VOYNNET	
Bruno MOUGIN	
Claire NOEL	
Clément ARTAUX	
Cédric BRUNET	
David DORNIER	
Katia JACQUET	
Michel RICHARD	N'a pas pris part au vote
Nicolas PLANCHON	
Pierre THOMET	
Raphaël NOUVEAU	
Sandra GRENOT	
Stéphane COIGNUS	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

République Française
Département
HAUTE-SAONE

Canton
VILLERSEXEL
Arrondissement
LURE

de

Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le
ID : 070-217002195-20250401-0625CA2024FORET-DE

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 1^{er} avril à 20 heures, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Sandra GRENOT, Adjointe.

ARTAUD Clément	exc	JACQUET Katia	exc	NOUVEAU Raphaël	x
BRUNET Cédric	x	MARICHIAL Audrey	x	PLANCHON Nicolas	x
COIGNUS Stéphane	x	MOUGIN Aurélien	proc	RICHARD Michel	
		MOUGIN Bruno	x	THOMET Pierre	exc
GRENOT Sandra	x	NOEL Claire	exc	VOYNET Bernard	x

Secrétaire : Audrey MARICHIAL

Absents excusés : Clément ARTAUD, Katia JACQUET, Aurélien MOUGIN (procuration à Bruno MOUGIN), Claire NOEL, Pierre THOMET

N° 06/2025 COMPTE ADMINISTRATIF 2024 - BUDGET FORET

Sous la présidence de Madame Sandra GRENOT, adjointe, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2024 qui s'établit ainsi :

CA 2024			
FONCTIONNEMENT			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Report N-1		185390.04	199156.54
Op. année	129843.14	143609.64	
	129843.14	328999.68	
INVESTISSEMENT			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Report N-1	15688.40		-810.65
Op. année	11810.65	26688.40	
	27499.05	26688.40	

Vote : à l'unanimité.

Fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme

Le Maire, Michel RICHARD

Affichée le : 03/04/2025
Convocation : 25/03/2025

Nombre de conseillers :				
En exercice	Présents	Votants	Absents	exclus
14	8	9	5	0

V - ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

VOTES :

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 25/3/2025

Présenté par (1), Sandra GRENOT
A, le 11/4/2025

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A, le Esprels le 11/4/2025
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Audrey MARICHIAL	
Aurélien MOUGIN Procuration à Bruno MOUGIN	
Bernard VOYNNET	
Bruno MOUGIN	
Claire NOEL	
Clément ARTAUX	
Cédric BRUNET	
David DORNIER	
Katia JACQUET	
Michel RICHARD	N'a pas pris part au vote
Nicolas PLANCHON	
Pierre THOMET	
Raphaël NOUVEAU	
Sandra GRENOT	
Stéphane COIGNUS	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

République Française Département HAUTE-SAONE	Canton VILLERSEXEL Arrondissement LURE	de	Envoyé en préfecture le 08/04/2025 Reçu en préfecture le 08/04/2025 Publié le ESPRELS ID : 070-217002195-20250401-0725CA2024LOTIS-DE
--	---	----	--

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 1^{er} avril à 20 heures, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Sandra GRENOT, Adjointe.

ARTAUD Clément	exc	JACQUET Katia	exc	NOUVEAU Raphaël	x
BRUNET Cédric	x	MARICHIAL Audrey	x	PLANCHON Nicolas	x
COIGNUS Stéphane	x	MOUGIN Aurélien	proc	RICHARD Michel	
		MOUGIN Bruno	X	THOMET Pierre	exc
GRENOT Sandra	x	NOEL Claire	exc	VOYNNET Bernard	x

Secrétaire : Audrey MARICHIAL

Absents excusés : Clément ARTAUD, Katia JACQUET, Aurélien MOUGIN (procuration à Bruno MOUGIN), Claire NOEL et Pierre THOMET

N° 07/2025 COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – BUDGET LOTISSEMENT « LA VOIE VERTE »

Sous la présidence de Madame Sandra GRENOT, adjointe, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2024 qui s'établit ainsi :

CA 2024			
FONCTIONNEMENT			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Report N-1		147058.24	232770.74
Op. année	218819.33	304531.83	
	218819.33	451590.07	
INVESTISSEMENT			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Report N-1	229495.87		-234496.23
Op. année	218819.33	213818.97	
	448315.20	213818.97	

Vote : à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme

Le Maire, Michel RICHARD

Affichée le : 03/04/2025
Convocation : 25/03/2025

Nombre de conseillers :				
En exercice	Présents	Votants	Absents	exclus
14	8	9	5	0

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 14
 Nombre de membres présents : 8
 Nombre de suffrages exprimés : 9
 VOTES :
 Pour : 9
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 25/3/2025



Présenté par (1), Sandra GRENOT
 A, le 11/4/2025

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A, le Esprels le 11/4/2025
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

MARECHIAL Fredy	
BRUNET Cédric	
COIGNUS Stéphane	
ARTALX Clément	
GRENOT Sandra	
JACQUET Katia	
MOUGIN Aurélien Procuration à Bruno MOUGIN	
MOUGIN Bruno	
NOEL Claire	
NOUVEAU Raphaël	
PLANCHON Nicolas	
RICHARD Michel	N'a pas pris part au vote
THOMET Pierre	
VOYNET Bernard	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
 (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 1^{er} avril à 20 heures, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Sandra GRENOT, Adjointe.

ARTAUD Clément	exc	JACQUET Katia	exc	NOUVEAU Raphaël	X
BRUNET Cédric	X	MARICHIAL Audrey	X	PLANCHON Nicolas	X
COIGNUS Stéphane	X	MOUGIN Aurélien	proc	RICHARD Michel	
		MOUGIN Bruno	X	THOMET Pierre	exc
GRENOT Sandra	X	NOEL Claire	exc	VOYNNET Bernard	X

Secrétaire : Audrey MARICHIAL

Absents excusés : Clément ARTAUD, Katia JACQUET, Aurélien MOUGIN (procuration à Bruno MOUGIN), Claire NOEL et Pierre THOMET

N° 08/2025

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 - BUDGET COMMUNE

Sous la présidence de Madame Sandra GRENOT, adjointe, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2024 qui s'établit ainsi :

CA 2024			
FONCTIONNEMENT			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Report N-1		1000609.36	1222224.93
Op. année	509452.58	731068.15	
	509452.58	1731677.51	
INVESTISSEMENT			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Report N-1	64552.79		-11515.19
Op. année	147233.03	200270.63	
	211785.82	200270.63	

Vote : à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme

Le Maire, Michel RICHARD



Affichée le : 03/04/2025
Convocation : 25/03/2025

Nombre de conseillers :				
En exercice	Présents	Votants	Absents	exclus
15	8	9	5	0

V - ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

V

A

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES :

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 25/3/2025

Présenté par Sandra GRENOT
A ESPRELS, le 11/4/2025Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session ORDINAIRE
A ESPRELS, le 11/4/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3),

Audrey MARICHIAL	
Aurélien MOUGIN	Procurator à Bruno MOUGIN
Bernard VOYNNET	
Bruno MOUGIN	
Claire NOEL	
Clément ARTAUX	
Cédric BRUNET	
Katia JACQUET	
Michel RICHARD	N'a pas pris part au vote
Nicolas PLANCHON	
Pierre THOMET	
Raphaël NOUVEAU	
Sandra GRENOT	
Stéphane COIGNUS	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
70-HAUTE-SAONE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
. En exercice :	14
. Présents :	9
. Votants :	10
. Absents :	5
. Exclus :	0

De la Commune de ESPRELS

Séance du 1er avril 2025 à 20 heures

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel RICHARD

Date de convocation :	
	25/03/2025

Etaient présents : Cédric BRUNET, Stéphane COIGNUS

Sandra GRENOT, Bruno MOUGIN,

Raphaël NOUVEAU, Nicolas PLANCHON,

Michel RICHARD, Audrey MARICHIAL et Bernard VOYNNET

Date d'affichage :	
	03-avr-25

Objet :	
N° 09/2025	
Affectation du résultat de l'exercice 2024 du budget assainissement	

Absents excusés : Clément ARTAUX, Claire NOEL, Pierre THOMET
 Aurélien MOUGIN (pouvoir à Bruno MOUGIN), Katia JACQUET

Secrétaire de séance : Audrey MARICHIAL

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024
 Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024
 Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

Affectation du résultat de l'exercice 2024 du budget assainissement

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024
 Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024
 Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2023	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESTES A REALISER 2023	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	102 127.52 €		- 2 982.06 €	90 000.00 € 22 500.00 €	67 500.00 €	31 645.46 €
FONCT	233 074.47 €		31 452.79 €			264 527.26 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	264 527.26 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	264 527.26 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Vote : à l'unanimité

Fait et délibéré les jour. mois et an que dessus
 Ont signé au registre tous les membres présents

Le Maire, Michel RICHARD

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT
 70-HAUTE-SAONE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
. En exercice :	14
. Présents	9
. Votants	10
. Absents	5
. Exclus	0

De la Commune de ESPRELS
 Séance du 1er avril 2025 à 20 heures

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel RICHARD

Date de convocation :	25/03/2025
-----------------------	------------

Etaient présents : Cédric BRUNET, Stéphane COIGNUS
 Sandra GRENOT, Bruno MOUGIN,
 Raphaël NOUVEAU, Nicolas PLANCHON,
 Michel RICHARD, Audrey MARICHIAL et Bernard VOYNNET

Date d'affichage :	03/04/2025
--------------------	------------

Objet :
N° 10/2025
Affectation du résultat de l'exercice 2024 du budget forét

Absents excusés : Clément ARTAUX, Claire NOEL, Pierre THOMET
 Aurélien MOUGIN (pouvoir à Bruno MOUGIN), Katia JACQUET

Secrétaire de séance : Audrey MARICHIAL

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024
 Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024
 Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

Affectation du résultat de l'exercice 2024 du budget forét

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024
 Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024
 Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2023	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESTES A REALISER 2024	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-15 688.40 €		14 877.75 €	-5 000.00 €	-5 000.00 €	-5 810.65 €
FONCT	212 078.44 €	26 688.40 €	13 766.50 €			199 156.54 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	199 156.54 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	5 810.65 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	193 345.89 €
Total affecté au c/ 1068 :	5 810.65 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Vote : à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
 Ont signé au registre tous les membres présents

Le Maire, Michel RICHARD



REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT
 70-HAUTE-SAONE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
En exercice :	14
Présents	9
Votants	10
Absents	5
Exclus	0

De la Commune de ESPRELS

Séance du 1er avril 2025 à 20 heures

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel RICHARD

Date de convocation :	25/03/2025
-----------------------	------------

Etaient présents : Cédric BRUNET, Stéphane COIGNUS
 Sandra GRENOT, Bruno MOUGIN,
 Raphaël NOUVEAU, Nicolas PLANCHON,
 Michel RICHARD, Katia JACQUET et Bernard VOYNNET

Date d'affichage :	03/04/2025
--------------------	------------

Objet :
N° 11/2025
Affectation du résultat de l'exercice 2024 du budget commune

Absents excusés : Clément ARTAUX, Katia JACQUET, Aurélien MOUGIN (procuration à Bruno MOUGIN), Claire NOEL et Pierre THOMET

Secrétaire de séance : Audrey MARICHIAL

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024
 Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024
 Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

Affectation du résultat de l'exercice 2024 du budget communal

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024
 Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024
 Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2023	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESTES A REALISER 2024	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-64 552.79 €		53 037.60 €			-11 515.19 €
FONCT	1 073 162.15 €	72 552.79 €	221 615.57 €			1 222 224.93 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	1 222 224.93 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	11 515.19 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	1 210 709.74 €
Total affecté au c/ 1068 :	11 515.19 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Vote : à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
 Ont signé au registre tous les membres présents

Le Maire, Michel RICHARD



République Française	Canton	Commune de ESPRELS
Département	VILLERSEXEL	
HAUTE-SAONE	Arrondissement LURE	

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 1^{er} avril à 20 heures, le Conseil Municipal de ESPRELS, s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel RICHARD, Maire.

ARTAUD Clément	exc	JACQUET Katia	exc	NOUVEAU Raphaël	
BRUNET Cédric	x	MARICHIAL Audrey	X	PLANCHON Nicolas	x
COIGNUS Stéphane	x	MOUGIN Aurélien	proc	RICHARD Michel	x
		MOUGIN Bruno	x	THOMET Pierre	exc
GRENOT Sandra	x	NOEL Claire	exc	VOYNNET Bernard	x

Secrétaire : Audrey MARICHIAL

Absents excusés : Clément ARTAUD, Pierre THOMET, Katia JACQUET, Claire NOEL, Aurélien MOUGIN (pouvoir à Bruno MOUGIN)

N° 12/2025 SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS

Vu les propositions d'attributions de subventions communales à plusieurs associations :

Nom de l'organisme	Montant de la subvention
ADMR	135 €
ACAFE ESPRELS	7500 €
ADAPEI 70	50 €
AS ESPRELS/VILLERSEXEL	600 €
ASCE ESPRELS	1 500 €
ASPE POMPIERS ESPRELS	800 €
ASP POMPIERS VILLERSEXEL	150 €
BLED'ARTS	200 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	600 €
SOUVENIR FRANCAIS	200 €
ELIAD	65 €
LES AMIS D'ORICOURT	50 €
LES AMIS DU PRIEURE DE MARAST	50 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

. d'attribuer les subventions communales aux associations précitées conformément au tableau ci-dessus,

. de dire que l'attribution de la subvention est conditionnée à la complétude du dossier de demande. Les crédits alloués pourront faire l'objet d'un contrôle de leur bonne exécution par la collectivité,

. d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au versement de ces subventions.
Les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal 2025.

Cette délibération est prise en l'absence de Raphaël NOUVEAU, intéressé à l'affaire.

Vote : unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme

Le Maire, Michel RICHARD



Affichée le : 03/04/2025
Convocation : 25/03/2025

Nombre de conseillers : 15				
En exercice	Présents	Votants	Absents	Exclus
14	8	9	5	1

République Française Département	Canton VILLERSEXEL Arrondissement LURE	de	Envoyé en préfecture le 08/04/2025 Reçu en préfecture le 08/04/2025 Publié le ID : 070-217002195-20250401-1325BP25ASSAINI-DE
HAUTE-SAONE			

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 1^{er} avril à 20 heures, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel RICHARD, Maire.

ARTAUD Clément	exc	JACQUET Katia	exc	NOUVEAU Raphaël	X
BRUNET Cédric	X	MARICHIAL Audrey	X	PLANCHON Nicolas	X
COIGNUS Stéphane	X	MOUGIN Aurélien	proc	RICHARD Michel	X
		MOUGIN Bruno	X	THOMET Pierre	exc
GRENOT Sandra	X	NOEL Claire	exc	VOYNNET Bernard	X

Secrétaire : Audrey MARICHIAL

Absents excusés : Clément ARTAUD, Pierre THOMET, Katia JACQUET, Claire NOEL, Aurélien MOUGIN (pouvoir à Bruno MOUGIN)

N° 13/2025 BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif de l'année 2025 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'établissent ainsi :

- Fonctionnement (dépenses et recettes) : 313.276 €
- Investissement (dépenses et recettes) : 2.205.520 €

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, à l'unanimité des membres présents : APPROUVE le budget primitif du budget assainissement pour l'année 2025.

Fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme

Le Maire, Michel RICHARD



Affichée le : 03/04/2025
Convocation : 25/03/2025

Nombre de conseillers :				
En exercice	Présents	Votants	Absents	exclus
14	9	10	5	0

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES :

Pour : 10

Contre : 0


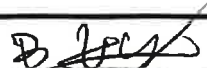







Abstentions : 0

Date de convocation : 25/3/2025

Présenté par (1) Le Maire, Michel RICHARD
 A ESPRELS le 01/04/2025
 (1) Le Président,



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE
 A ESPRELS, le 01/04/2025
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Audrey MARICHIAL	
Aurélien MOUGIN	Procurator à Bruno MOUGIN
Bernard VOYNET	
Bruno MOUGIN	
Claire NOEL	
Clément ARTAUX	
Cédric BRUNET	
l	
Katia JACQUET	
Michel RICHARD	
Nicolas PLANCHON	
Pierre THOMET	
Raphaël NOUVEAU	
Sandra GRENOT	
Stéphane COIGNUS	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil d'Administration.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

République Française	Canton	de	Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Département	VILLERSEXEL		Reçu en préfecture le 08/04/2025
HAUTE-SAONE	Arrondissement		Publié le ESPRELS
	LURE		ID : 070-217002195-20250401-1425BP25FORET-DE

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 1^{er} avril à 20 heures, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel RICHARD, Maire.

ARTAUD Clément	exc	JACQUET Katia	exc	NOUVEAU Raphaël	X
BRUNET Cédric	X	MARICHIAL Audrey	X	PLANCHON Nicolas	X
COIGNUS Stéphane	x	MOUGIN Aurélien	proc	RICHARD Michel	X
		MOUGIN Bruno	x	THOMET Pierre	exc
GRENOT Sandra	x	NOEL Claire	exc	VOYNNET Bernard	X

Secrétaire : Audrey MARICHIAL

Absents excusés : Clément ARTAUD, Pierre THOMET, Katia JACQUET, Claire NOEL, Aurélien MOUGIN (pouvoir à Bruno MOUGIN)

N° 14/2025 BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET FORET

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif de l'année 2025 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'établissent ainsi :

- Fonctionnement (dépenses) : 239.700 €
- Fonctionnement (recettes) : 249.545 €
- Investissement (dépenses et recettes) : 55.810 €

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, à l'unanimité des membres présents : APPROUVE le budget primitif du budget forêt pour l'année 2025.

Fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents Pour copie conforme

Le Maire, Michel RICHARD



Nombre de conseillers :

En exercice	Présents	Votants	Absents	exclus
14	9	10	5	0

Affichée le : 03/04/2025
Convocation : 25/03/2025

V - ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES A

Nombre de membres en exercice : 14
 Nombre de membres présents : 9
 Nombre de suffrages exprimés : 10
 VOTES :
 Pour : 10
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 25/3/2025



Présenté par (1), Le Maire Michel RICHARD
 A. le Esprels le 14/2025

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A. le Esprels le 14/2025
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Audrey MARICHIAL		
Aurélien MOUGIN	Rotation à Bruno MOUGIN	
Bernard VOYNNET		
Bruno MOUGIN		
Claire NOEL		
Clément ARTAUX		
Cédric BRUNET		
Katia JACQUET		
Michel RICHARD		
Nicolas PLANCHON		
Pierre THOMET		
Raphaël NOUVEAU		
Sandra GRENOT		
Stéphane COIGNUS		

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
 (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ... de la Collectivité territoriale unique de ... de la métropole de ... du Conseil syndical de ...
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 1^{er} avril à 20 heures, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel RICHARD, Maire.

ARTAUD Clément	exc	JACQUET Katia	exc	NOUVEAU Raphaël	x
BRUNET Cédric	x	MARICHIAL Audrey	x	PLANCHON Nicolas	x
COIGNUS Stéphane	x	MOUGIN Aurélien	proc	RICHARD Michel	x
		MOUGIN Bruno	x	THOMET Pierre	exc
GRENOT Sandra	x	NOEL Claire	exc	VOYNNET Bernard	x

Secrétaire : Audrey MARICHIAL

Absents excusés : Clément ARTAUD, Pierre THOMET, Katia JACQUET, Claire NOEL, Aurélien MOUGIN (pouvoir à Bruno MOUGIN)

N° 15/2025

BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET LOTISSEMENT « LA VOIE VERTE »

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif de l'année 2025 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'établissent ainsi :

- Fonctionnement (dépenses et recettes) : 725.066,61 €
- Investissement (dépenses et recettes) : 874.392,10 €

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, à l'unanimité des membres présents : APPROUVE le budget primitif du budget de la commune pour l'année 2025.

Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme

Le Maire, Michel RICHARD



Affichée le : 03/04/2025
Convocation : 25/03/2025

Nombre de conseillers :				
En exercice	Présents	Votants	Absents	exclus
14	9	10	5	0

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 14
 Nombre de membres présents : 9
 Nombre de suffrages exprimés : 10
 VOTES :
 Pour : 10
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 25/3/2025

Présenté par Le Maire (1), Michel RICHARD
 A ESPRELS, le 01/04/2025



Délibéré par l'assemblée l'Assemblée(2), réunie en session ORDINAIRE
 A ESPRELS, le 01/04/2025
 Les membres de l'assemblée délibérante l'Assemblée (2),(3).

MARICCHIAL Audrey	
BRUNET Cédric	
COIGNUS Stéphane	
ARTAUX Clément	
GRENOT Sandra	
JACQUET Katia	
MOUGIN Aurélien Procuration à Bruno MOUGIN	
MOUGIN Bruno	
NOEL Claire	
NOUVEAU Raphaël	
PLANCHON Nicolas	
RICHARD Michel	
THOMET Pierre	
VOYNNET Bernard	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
 (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 1^{er} avril à 20 heures, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel RICHARD, Maire.

ARTAUD Clément	exc	JACQUET Katia	exc	NOUVEAU Raphaël	x
BRUNET Cédric	x	MARICHIAL Audrey	x	PLANCHON Nicolas	x
COIGNUS Stéphane	x	MOUGIN Aurélien	proc	RICHARD Michel	x
		MOUGIN Bruno	x	THOMET Pierre	exc
GRENOT Sandra	x	NOEL Claire	exc	VOYNNET Bernard	x

Secrétaire : Audrey MARICHIAL

Absents excusés : Clément ARTAUD, Pierre THOMET, Katia JACQUET, Claire NOEL, Aurélien MOUGIN (pouvoir à Bruno MOUGIN)

N° 16/2025 BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET COMMUNE

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif de l'année 2025 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'établissent ainsi :

- Fonctionnement (dépenses) : 1.676.250 €
- Fonctionnement (recettes) : 1.773.007 €
- Investissement (dépenses et recettes) : 1.081.122 €

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, à l'unanimité des membres présents : APPROUVE le budget primitif du budget de la commune pour l'année 2025.

Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus
Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme

Le Maire, Michel RICHARD



Affichée le : 03/04/2025
Convocation : 25/03/2025

Nombre de conseillers :				
En exercice	Présents	Votants	Absents	exclus
14	9	10	5	0

V - ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

V

A

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES :

Pour : 10

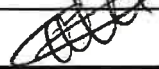

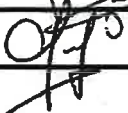






Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 25/3/2025

Présenté par Le Maire (1), Michel RICHARD
A ESPRELS, le 01/04/2025Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session ORDINAIRE
A ESPRELS, le 01/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

Audrey MARICHIAL	
Aurélien MOUGIN	Proximité à Bruno MOUGIN
Bernard VOYNNET	
Bruno MOUGIN	
Claire NOEL	
Clément ARTAUX	
Cédric BRUNET	
David DORNIER	
Katia JACQUET	
Michel RICHARD	
Nicolas PLANCHON	
Pierre THOMET	
Raphaël NOUVEAU	
Sandra GRENOT	
Stéphane COIGNUS	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

République Française
Département
HAUTE-SAONE

Canton
VILLERSEXEL
Arrondissement
LURE

de

Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le
ID : 070-217002195-20250401-1725TAXESLOCALE-DE

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 1^{er} avril, à 20 heures, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel RICHARD, Maire.

ARTAUD Clément	exc	JACQUET Katia	exc	NOUVEAU Raphaël	x
BRUNET Cédric	x	MARICHIAL Audrey	x	PLANCHON Nicolas	x
COIGNUS Stéphane	x	MOUGIN Aurélien	proc	RICHARD Michel	x
		MOUGIN Bruno	x	THOMET Pierre	exc
GRENOT Sandra	x	NOEL Claire	exc	VOYNNET Bernard	x

Secrétaire : Audrey MARICHIAL

Absents excusés : Clément ARTAUD, Pierre THOMET, Katia JACQUET, Claire NOEL, Aurélien MOUGIN (pouvoir à Bruno MOUGIN)

N° 17/2025 : VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES 2025

Monsieur le Maire informe le conseil que la taxe d'habitation, figée de 2020 à 2022, est de nouveau votée mais ne concerne que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Le conseil municipal, vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du Code général des impôts, et après avoir délibéré :

DECIDE de fixer les taux pour l'année 2025 comme suit :

- Taxe d'habitation : 6.52 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 35.30 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 24.55 %

Vote :

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 1

Fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme

Le Maire, Michel RICHARD

Affichée le : 03/04/2025
Convocation : 25/03/2025

Nombre de conseillers :				
En exercice	Présents	Votants	Absents	Exclus
14	9	10	5	0

République Française Département HAUTE-SAONE	Canton VILLERSEXEL Arrondissement LURE	Commune de ESPRELS
--	---	------------------------------

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 1^{er} avril à 20 heures, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel RICHARD, Maire.

ARTAUD Clément	exc	JACQUET Katia	exc	NOUVEAU Raphaël	x
BRUNET Cédric	x	MARICHIAL Audrey	x	PLANCHON Nicolas	x
COIGNUS Stéphane	x	MOUGIN Aurélien	proc	RICHARD Michel	x
		MOUGIN Bruno	x	THOMET Pierre	exc
GRENOT Sandra	x	NOEL Claire	exc	VOYNET Bernard	x

Secrétaire : Audrey MARICHIAL

Absents excusés : Clément ARTAUD, Katia JACQUET, Aurélien MOUGIN (procuration à Bruno MOUGIN) Claire NOEL et Pierre THOMET

N° 18/2025 VENTE D'UN VEHICULE COMMUNAL

La présente délibération est ajournée.

Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme

Le Maire, Michel RICHARD



Affichée le : 03/04/2025
Convocation : 25/03/2025

Nombre de conseillers :				
En exercice	Présents	Votants	Absents	Exclus
14	9	10	5	0

